

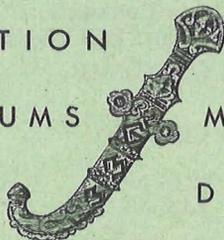
BULLETIN DE LIAISON DE

LA
KOUUMIA

ASSOCIATION DES ANCIENS

DES GOUMS MAROCAINS

ET DES A. I.



EN FRANCE

Reconnue d'Utilité Publique — Décret du 25 Février 1958 - J. O. du 1° Mars 1958

33, Rue Paul-Valéry - PARIS (XVI^e)

COMITÉ DIRECTEUR DE LA KOUMIA

PRESIDENTS D'HONNEUR

Monsieur le Général d'Armée A. GUILLAUME.

Messieurs les Généraux G. LEBLANC (1^{er} G.T.M.), BOYER de LATOUR (2^e G.T.M.), MASSIET du BIEST (3^e G.T.M.), PARLANGE (4^e G.T.M.), GAUTIER (4^e G.T.M.), Général de SAINT-BON (3^e G.T.M.).

CONSEIL D'ADMINISTRATION

a) Membres :

Général TURNIER (Président), Colonel BETBEDER, Michel BOUIS, Bernard CHAPLOT, Georges CROCHARD, B. de SEZE, Yves JOUIN, Jacques LEPINE, André MARDINI, André NOEL, Jacques R. OXENAAR, Maître Pierre REVEILLAUD, Robert SORNAT, Albert TOURNIE, André BUAT MENARD.

BUREAU

Président : Général TURNIER.

Secrétaire Général : André MARDINI.

Secrétaire Général adjoint : André BUAT MENARD.

Trésorier : Robert SORNAT.

SECTIONS

b) Membres de droit :

Messieurs les Présidents des Sections de :

Bordeaux :

Corse :

Lyon (Sud-Est) :

Marseille :

Paris :

Vosges :

Commandant MARCHETTI-LECA.

Colonel LE PAGE.

M. André BAES.

Colonel Yves JOUIN.

M. Georges FEUILLARD.

Commission Financière :

Général TURNIER (Président) ; Colonel BETBEDER, André BUAT MENARD, Jacques R. OXENAAR, Robert SORNAT, André NOEL.

Comité de Direction et de Contrôle de Montsoreau :

Général AUNIS, Colonel BERTIAUX, Colonel Y. JOUIN, J. LEPINE.

Comité de Direction et de Contrôle de Boulouris :

M^e REVEILLAUD (Président), Colonel DELHUMEAU, Albert TOURNIE

Œuvres sociales : Madame PROUX-GUYOMAR.

Porte-Fanion : Louis ROUSTAN.

Porte-fanion suppléant : Bernard CHAPLOT.

Secrétariat : 33, rue Paul-Valéry, PARIS-16^e.

Tél. : 553-20-24 (anciennement KLE 20-24) — C.C.P. PARIS 8813-50

Cotisation annuelle : 10 F donnant droit au service du Bulletin.

Pour les membres à vie :

Le montant de l'abonnement au service du bulletin est fixé à 5 francs.

Permanence : Mardi et vendredi, de 15 à 18 heures.

Réunion Amicale : Le dernier jeudi de chaque mois, de 18 à 20 heures au Club « RHIN ET DANUBE », 33, rue Paul-Valéry - PARIS 16^e.

Correspondance : Pour éviter tout retard, la correspondance doit être adressée impersonnellement à M. le Secrétaire Général de la Koumia, 33, rue Paul-Valéry, Paris 16^e.

Prière de ne traiter qu'une question par correspondance.

La Messe

pour les Morts de la Koumia

La journée du 5 mars 1966 commença par la bien émouvante cérémonie de l'hommage aux morts de La Koumia, au cours d'une messe célébrée en l'église de la Madeleine par notre aumônier l'abbé Heidsick, en présence d'une nombreuse assistance.

Autour de notre président, le général de Saint-Bon, on pouvait remarquer Mme Flye Sainte-Marie, les généraux Boyer de Latour, Massiet du Biest, Lecomte, Durosoy, Partiot, Aunis, Turnier, de la Ruelle, de la Brosse, le contrôleur civil Matte, les membres du bureau de La Koumia, Michel Bouis, les colonels Betbeder et Mme, de Fleurieu et Mme, Chaney et Mme, Piccardat, Guérin, de Maigret, Vaillant, Mac Carthy et Mme, Mme Proux-Guyomar, Mme Vignetta et son fils, et beaucoup d'autres dont nous nous excusons de ne pouvoir citer les noms. Notre porte-fanion Roustan, absent de Paris, était remplacé par Chaplot.

M. l'Abbé Heidsick, avant de commencer le Saint Office, eut la délicate pensée d'évoquer la grande figure du R. P. Henry, qui pria à la même heure pour nos morts dans son ermitage du Var. L'Evangile du jour retraçant la belle page de l'histoire du Christ au Mont Thabor lui permit de rappeler l'union fraternelle qui existait dans nos unités supplétives marocaines, entre chrétiens et musulmans et il termina en demandant à tous les assistants de prier pour nos camarades tombés au champ d'honneur et pour ceux qui nous ont quittés si prématurément depuis la création de notre Association.

Après la cérémonie, les camarades se retrouvèrent sur l'imposant parvis de la Madeleine et prirent un contact interrompu pour certains d'entre eux depuis longtemps, avant de se retrouver encore plus nombreux en fin d'après-midi, au Club Rhin et Danube.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DU 5 MARS 1966

L'assemblée générale de La Koumia s'est tenue le samedi 5 mars 1966 à 18 heures, à notre siège social, 33, rue Paul-Valéry, sous la présidence du général de Saint-Bon et en présence de nos présidents d'honneur : les généraux Boyer de Latour et Massiet du Biest.

Etaient présents :

— *Les Généraux* : Lecomte, Aunis, d'Arcimoles, Durosoy, Spillmann, Turnier, Alix.

— *Les Colonels* : P. Lyautey, Betbeder, de Fleurieu, Dupas, Le Page, Chaney, Piccardat, Vaillant, l'Intendant Brey, Aubert, Guérin, Raymond, de Mareuil, Mac Carthy, Tivolle, Jouin, Roux J.-J., Segonne, L. Cochain.

— Madame Proux-Guyomar.

— Messieurs Bouis, Baes, Bethouart, Boisnard, Buat-Ménard, Brassens, Garreau-Gaschereau, Chaplot, Citerne, du Crest de Villeneuve, Cure, Decaudin, de Rochefort, de Roquette-Buisson, Esmilaire, Feuillard, R. Gauthier, Guidon, Jarrier, Jobbe-Duval, Leonet, Lépine, Lipsin, de Laforcade, Mahalin, Mardini, Mathonnière, Maure, de la Ménardière, André Noël, Oxenaar, Pernoux, Pinta, E. Perrin, Rault, Sornat, J. Gaillard, Tournie, Winter, Dupeloux, Cunibille, Bouziat.

M. Buteri, Sous-Préfet de Saint-Amand-Montrond, avait tenu à assister à l'Assemblée au cours de laquelle fut évoquée la mémoire de son cousin le Colonel Buteri. Notre ancienne secrétaire, Mlle Braibant, était également présente, et nous avons eu le grand plaisir de constater son meilleur état de santé après ses ennuis de l'an dernier.

S'étaient excusés et avaient envoyé leur pouvoir :

— les Généraux Guillaume, Leblanc, Parlange (1), Gauthier, Granger, Partiot, de la Brosse, Piatte, Spitzer, Hubert, de la Ruelle, Huet.

— Monseigneur Souris, le R.P. Henry.

— les Colonels Tasle, L'Herbette, Dunyach, Breil, Brion, Michel, Pierre, de Maigret, Termignon, P. Gauthier, de Bannes,

(1) Empêché par les toubibs de prendre l'avion pour Paris, nous a envoyé un télégramme exprimant tous ses regrets.

Gardonne, Montjean, de Vulpillières, Berdeguer, Verdan, Henri Guérin, Stemler, Ruet, Debril-Loiseau, Bertiaux, Puidupin, Bel-Madami, de Ganay, Leroux.

— les camarades Georges Crochard, J. Rousseau, Charpentier, Marchetti-Leca, M. le docteur Maurice, Duclos, Viladecas, Sabattier, de Coutard, Henri Mercier, Laroyenne, Menet, Pentagame, Huot, Chirouse, Hunck de Boxtel, Hervé, Jousset, Gédéon, J. de Butler, Capelle, Moulleau, Claudel, Sihassen Hassen, Degliame, Pasquier, Lacane, Giraud Henri, Cognot, Chuillat, Germain, Wallart, Chaumas, Rech, Vieillot, Signeux, Bourgeron, Loubès, Brangier, Colonna Georges, Serre, Vitrant, Roustan, Reynaud, Leclercq, Cramoisy, Sibille, Euzière, de Petitville, Golovine, Legoux, Surmely, Poillevey, Gentric, Jullion, Borie, Virioz, Durant, Parvery, de Monts de Savasse, Conort, Olivieri.



Le général de Saint-Bon ouvre la séance à 18 h. 30 et après avoir annoncé la présence effective de 72 camarades et la réception de 102 pouvoirs pour l'assemblée générale, prononce l'allocution suivante :

Mon Général, Madame, Mes Chers Amis,

En ouvrant cette séance, je ressens très vivement, comme chacun d'entre vous, l'absence de notre « Chef », le Général Guillaume, qui tenait à présider nos réunions annuelles et qui les animait de sa bonne humeur et de son dynamisme.

Grâce à son énergie, il surmonte l'épreuve qu'il traverse. Sa santé s'améliore et son moral est toujours excellent. Vous serez certainement tous d'accord pour lui envoyer un télégramme lui marquant notre vive sympathie et notre profond attachement.



Selon la tradition, je voudrais évoquer la mémoire de tous nos camarades de La Koumia qui sont décédés au cours de l'année écoulée et pour lesquels nous avons prié ensemble ce matin à la messe dite à La Madeleine par l'Abbé Heidsick.

J'aurais beaucoup voulu que cette messe soit célébrée par le lieutenant-colonel Henry, qui a été gommier une partie de sa vie. Malgré mes démarches pressantes, il a estimé qu'il ne devait pas sortir de son monastère. Ses pensées sont cependant près de nous et j'ai reçu ce matin de lui, les lignes suivantes :

« Samedi prochain, je serai en esprit parmi vous et je monterai à l'autel pour prier pour nos morts et pour ceux à qui nous unissent des liens de camaraderie tissés pendant toute une vie.

« Ceux qui, comme moi, mais pour d'autres raisons, ne jouissent pas de leur liberté, ne seront pas oubliés ».

Voici la liste de ceux qui nous ont quittés cette année :

Général CHERRIERE

Général KETTANI

Colonel CLESCA
 Colonel de MAZERAT
 Colonel GARAUD
 Adjudant-Chef PAUVRET
 Adjudant-Chef FAURE
 Adjudant-Chef POULAIN, notre ancien porte-fanion
 Roland BLANCHET

A cette liste, je veux ajouter deux officiers qui n'ont fait partie ni des Affaires Indigènes, ni des Goums, mais que vous connaissez tous.

Le Colonel BUTERI, figure légendaire du Maroc, qui pendant de nombreuses années où il a été à la tête des Forces auxiliaires a aidé avec dévouement et efficacité, sans se laisser arrêter par les règles administratives, tous les camarades qui avaient des Makhzens sous leurs ordres. Pour ma part, je ne peux oublier tout l'intérêt qu'il a bien voulu me porter lorsque j'ai commandé l'Ecole des Elèves Officiers Marocains de Dar el Beida.

Le Colonel de BEAUGRENIER, qui était le gendre du Général de LOUSTAL, avait fait la majeure partie de sa carrière aux Tirailleurs Marocains où il a été en contact avec bon nombre d'entre nous.

Permettez-moi d'évoquer également la mémoire du Capitaine MOUREAU en cette année qui est le dixième anniversaire de sa disparition.

C'est lui qui a clos la liste bien longue des camarades qui sont tombés au champ d'honneur du Maroc. Ce n'est pas sans un serrement de cœur que l'on pense aux terribles souffrances physiques et morales qu'il a dû endurer avant de mourir. Notre conscience de soldat souffre encore de l'abandon dans lequel il a été laissé...

Pour nous recueillir, en pensant à eux tous, je vous demande une minute de silence.



L'événement marquant de l'année a été l'inauguration de la salle du Maréchal Lyautey au Musée de Montsoreau.

Cette salle avait été aménagée avec beaucoup de soins et un goût très sûr par le Colonel DUPAS auquel je tiens à exprimer encore toute la gratitude de la Koumia pour toute l'aide qu'il nous a apportée pendant les années au cours desquelles il s'est occupé du Musée.

Notre gratitude va également au Général AUNIS, qui a bien voulu prendre sa succession et présider aux destinées de ce Musée dont il a été le créateur.

Le Général AUNIS a également un autre titre pour s'occuper de ce Musée : il est le dernier chef de Corps des Goums et c'est lui qui a eu le triste honneur de remettre en 1956 notre drapeau aux Invalides au cours d'une cérémonie particulièrement émouvante.

Connaissant l'intérêt que vous portez toujours aux Marocains, je tiens à vous mettre au courant des modifications intervenues dans le régime de leur retraite.

La Loi des Finances de 1960 stipule en son article 71 :
« A compter du 1^{er} janvier 1961, les pensions, rentes ou allocations viagères imputées sur le budget de l'Etat ou d'établissements publics dont sont titulaires les nationaux des pays ou territoires ayant appartenu à l'Union française ou à la Communauté ou ayant été placés sous le protectorat de la France, seront remplacés, pendant la durée normale de leur jouissance personnelle par des indemnités annuelles en francs, calculées sur la base des tarifs en vigueur, pour les rentes, pensions ou allocations, à la date de leur transformation ».

Ceci veut dire en clair que :

- 1° les retraites des anciens militaires marocains sont cristallisées au taux du 1^{er} janvier 1961 ;
- 2° elles ne sont pas reversibles sur les veuves et enfants, en cas de décès du retraité.

La Koumia a été alertée sur cette affaire par le Colonel BEL MADANI.

Nous avons pris contact avec les Anciens Combattants pour obtenir l'abrogation de cet article 71, qui paraissait léser injustement les droits de nos camarades marocains. Mais, jusqu'à présent, nos démarches sont restées sans résultat.

Nous avons envisagé un recours en Conseil d'Etat. Mais ce recours est voué à un échec, car le Conseil d'Etat ne peut prendre un arrêt en contradiction avec un texte de loi précis.

Je n'ai pas à porter un jugement sur cet article 71, mais si, à l'extrême rigueur, il peut se comprendre pour les Marocains qui ont quitté l'Armée française pour s'engager dans l'Armée marocaine, il paraît inique pour les Marocains qui ont été chassés de leur pays pour nous avoir servis avec un dévouement total.

Nos efforts tendent donc à obtenir une dérogation limitée à cette catégorie de Marocains. Une intervention de notre part est en cours auprès du Ministère des Armées et du Cabinet de M. Debré.

Vous estimerez certainement comme moi que le devoir de notre Association est d'aider nos camarades marocains, qui nous ont été particulièrement fidèles, à défendre leurs droits.



Avant de passer la parole à mes collaborateurs, je voudrais vous dire quelques mots du fonctionnement du bureau de l'Association au cours de l'année 1965.

Quelques semaines après la dernière assemblée, notre ami CROCHARD a été assez fatigué et a dû s'absenter plusieurs mois de Paris. Il m'a fait connaître que, pour raison de santé, il ne pouvait plus continuer à assumer les fonctions de secrétaire général. C'était un coup dur pour le président, car vous savez bien que CROCHARD est la véritable cheville ouvrière de la Koumia.

Dans le Conseil, aucun volontaire ne se présentait pour prendre sa place. Enfin, MARDINI, pour ne pas nous laisser dans l'embarras, a accepté, malgré ses occupations professionnelles, de faire l'intérim du poste. Je lui en exprime ma vive reconnaissance.

Heureusement pour nous, depuis son retour à Paris, CROCHARD, tout en restant en dehors des fonctions officielles, continue à nous aider. Comme toujours, il le fait avec tout son cœur et toute son activité.

MATHONNIERE a demandé également à être relevé de ses fonctions de trésorier. Il a accepté de les remplir jusqu'au 31 décembre. SORNAT a bien voulu prendre sa succession. Je remercie MATHONNIERE d'avoir tenu cette comptabilité pendant plus de trois ans et SORNAT d'avoir accepté cette charge.

Enfin, pour des raisons de santé, Mlle BREBANT, notre dévouée secrétaire depuis 4 ans, a dû également nous quitter. Elle a été remplacée par Mme NECHELPUT, qui se met bien au courant de ses nouvelles fonctions.

Si j'ai tenu à vous donner ces quelques précisions, c'est pour vous dire que tous ceux qui s'occupent actuellement de la Koumia, sont très absorbés par leurs occupations professionnelles et n'ont pas la possibilité d'y consacrer tout le temps qu'ils voudraient et qu'ils devraient pour que l'Association marche sans heurt. Nous vous demandons votre indulgence pour les défauts que vous aurez pu remarquer dans le fonctionnement de la Koumia : lettres auxquelles il n'est pas rapidement répondu, erreurs ou omissions dans le bulletin, etc...

Je voudrais aussi remercier tous ceux qui sont ici ce soir. Certains sont venus de loin : les Colonels LE PAGE et A. FLEURY, de Lyon, CHANEY, de Chambéry, TIVOLLE, qui est enfin rétabli, du Midi, BOUIS, de Savoie, FEUILLARD, des Vosges, BAES, de Marseille.

Notre gratitude va également à deux de nos présidents d'honneur qui sont ici ce soir : le Général d'Armée de LATOUR et le Général MASSIET DU BIEST.

Je me fais volontiers l'interprète de la Koumia pour féliciter tous les camarades qui ont été l'objet d'une promotion au cours de l'année, en particulier le Général d'HAUTEVILLE, qui a été élevé à la dignité de Grand Croix de la Légion d'Honneur, le Général de LIGNIVILLE, à celle de Grand Officier, les Colonels de LA BROSSE et de LA RUELLE, promus Généraux.

Au moment où mon mandat de Président se termine, je tiens à préciser que mes occupations professionnelles ne me permettent pas de poser ma candidature pour un nouveau mandat. Je désire donc passer le flambeau à un successeur.

Mes dernières paroles seront pour remercier très chaleureusement tous les camarades et tous les membres du Conseil d'administration qui ont grandement facilité ma tâche par leur dévouement.

Mes remerciements s'adressent également aux Présidents de Sections de province : le Colonel LE PAGE, de Lyon, le Commandant MARCHETTI-LECA, qui malheureusement n'a pu venir de Corse, l'Adjudant-Chef BAES de Marseille, et FEUILLARD, des Vosges.



RAPPORT MORAL

PAR LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL MARDINI

Voici un rapide bilan de ce que fut l'activité de la Kounia pour l'année écoulée. Tout d'abord, notre participation à différentes cérémonies, telles que le Mémorial des Chasseurs à Vincennes, l'inauguration du Monument de la Victoire de Casablanca érigé à Senlis, et aussi celle de la salle du Maréchal Lyautey à Montsoreau, la présence d'une délégation à toutes les obsèques de chefs ou camarades, tant à Paris qu'en Province, ainsi qu'aux messes du souvenir de Rhin et Danube et du C.E.F. Italie. Tout cela a été porté à votre connaissance par la voie du bulletin.

Sur le plan social, Madame Proux-Guyomar vous fera un exposé de ce qui a été fait pour les veuves de nos camarades. Compte tenu de nos moyens, nous pouvons vous assurer que nous agissons davantage que les autres Associations. Les lettres de remerciements que nous recevons en font foi et ce qui surprend agréablement, les veuves, c'est cette fidélité dans le souvenir. Il faut souligner que tous les camarades qui sont contactés pour appuyer nos démarches le font spontanément.

Bien sûr, nous ne réussissons pas toujours, mais le maximum est tenté. C'est ainsi que, contre tout espoir, nous avons obtenu l'assurance qu'un de nos anciens Moghazeni très digne d'intérêt, ayant un emploi stable et bien noté, mais logeant dans un bidonville de Nanterre, a de grandes chances d'être logé décemment dans un H.L.M. si l'on en croit la lettre que nous a adressée le maire de la localité.

Dans un autre domaine, grâce à la ténacité de G. Crochard, nous avons obtenu l'exonération de la T.V.A. pour le Bulletin, ce qui nous fera faire une importante économie. Nous en avons besoin, car vous savez tous que nous ne couvrons pas les frais d'impression avec ce que nous encaissons pour ce chapitre.

Ceci m'amène à vous parler des cotisations. Certains oublient de se mettre à jour ; mais pour qu'une Association vive, il faut que les membres paient leur cotisation. C'est à coup sûr un oubli ou de la négligence, mais cela n'arrange pas nos affaires. Je dois dire que les membres à vie, considérant que ce qui a été payé il y a dix ou quinze ans ne correspond plus à rien, s'acquittent de leur cotisation annuelle au même titre que ceux qui ne le sont pas.

Nous continuons à enregistrer des adhésions nouvelles. Voici quelques chiffres : en 1963 : 49 ; en 1964 : 60 ; en 1965 : 48. Il en reste encore à récupérer. Nous faisons ce qui est possible pour faire connaître l'existence de notre Association. Mais c'est aussi à chacun de nous de signaler les camarades qui ne sont pas inscrits. Faites-nous parvenir leur adresse et nous ferons le nécessaire.

Nous vous signalons qu'en plus des sections déjà existantes, celle du Sud-Ouest est en cours de formation. Le Général Sorre nous a fait parvenir une liste des camarades contactés. Il nous informe qu'il est directeur du Casino de Biarritz et serait heureux de recevoir les camarades de passage dans cette ville.

Je reviens au Bulletin. Sa rédaction demande beaucoup de temps et nous faisons appel aux Présidents des sections de Province pour l'alimenter davantage. Les camarades dispersés aux quatre coins de la France, et même à l'étranger, sont friands d'avoir des nouvelles des uns et des autres. Les anecdotes ne manquent pas et feraient la joie de beaucoup d'entre nous à les lire. Dans l'ensemble, on reconnaît que ce Bulletin plaît, dans sa forme actuelle. Essayons tout de même de l'améliorer si c'est possible, mais nous comptons sur vous pour le faire.

En ce qui concerne la Section de Paris, pour ceux qui l'ignorent, nous avons une réunion le dernier jeudi de chaque mois. Je rappelle la suggestion du Colonel Jouhaud à savoir que les camarades de passage à Paris pouvaient demander à la Koumia d'organiser un repas, en précisant les noms de ceux qu'ils aimeraient y rencontrer. Cette suggestion tient toujours.

Comme vous pouvez le constater, notre Association n'est pas inactive. Au risque de répéter ce qu'a dit notre Président, nous demandons votre indulgence si parfois il y a des erreurs ou des omissions, que nous nous efforçons de réparer ; elles sont toutes involontaires. N'oubliez pas que le travail fait par tous, et bénévolement, pour la Koumia, vient s'ajouter aux occupations professionnelles et aux obligations familiales.

BILAN AU 31 DÉCEMBRE 1965

ACTIF

Immobilisations

Terrains	20.000,—	
Bâtiments : 87.020,73 — amortissement de 10 % = 8.702,07	78.318,66	
Matériel et mobilier : 5.442,56 — amortissement de 20 % = 1.088,51	4.354,05	102.672,71
Réalizable à court terme ou disponible :		
Compte de tiers : Prêts d'honneur.....	9.500,—	9.500,—
Comptes Financiers :		
Titres de placement B.N.C.I.	103.684,40	
C.C.B. banque B.N.C.I.	11.421,10	
Compte courant postal.....	7.913,87	
Caisse	52,73	123.072,10
		<hr/>
		235.244,81

COMPTES DE PERTES ET PROFITS

Charges :

Frais de bureau.....	7.954,56
Impression du bulletin.....	4.159,34
Personnel	6.300,—
Secours et œuvres sociales.....	18.531,80
Montsoreau	2.618,15
Boulouris	11.969,85
	<hr/>
	51.533,70

PASSIF

Capital propre et réserves :

Dotation statutaire A.C. : N° 30 : 250 N° 112 : 250	500,—
--	-------

Réserve	234.244,81
---------------	------------

Créditeurs divers :

Don Commandant Léonet.....	500,—
	<hr/>
	235.244,81

COMPTES DE PERTES ET PROFITS

Produits :

Produits financiers	22.946,75
Subventions et dons.....	5.107,40
Cotisations	4.147,—
Divers	16.543,—
	<hr/>
	48.744,15

Solde débiteur de l'exercice.....	2.789,55
	<hr/>
	51.533,70

RAPPORT DU GÉNÉRAL AUNIS

Président de la Commission du Musée des Goums

Le Musée a fonctionné normalement au cours de l'année 1965. Il a enregistré 14.460 entrées, apportant une recette totale de 20.814 francs. Ces chiffres font apparaître une progression sur l'année 1964 (11.500 entrées et 15.075 francs).

La vente des insignes et souvenirs a produit en 1965 : 587 F. 70 et il reste en dépôt des objets représentant la somme de 3.109 F.

L'année a été marquée par l'inauguration de la Salle du Maréchal Lyautey (5^e salle), le 23 mai 1965, et par la visite de quelques personnalités : M. le Général Simon, président du Burnous, M. et Mme Philimore.

Le compte-rendu de l'inauguration a paru dans le Bulletin de la Koumia. Nous n'y reviendrons pas, si ce n'est pour signaler l'assistance nombreuse qui se pressait dans les salles ce jour-là.

Elle a fait apparaître l'intérêt qui, de plus en plus, se porte vers notre Musée. Nous nous proposons pour la saison prochaine, de demander au Syndicat d'Initiatives de Tours, très fréquenté par les touristes, de nous aider dans notre propagande.

La Salle Maréchal Lyautey obtient un certain succès auprès du public, et les quelques rares souvenirs que nous pouvons montrer sont remarqués, notamment le discours du Maréchal à l'Assemblée Nationale, le 14 mars 1917. Il serait souhaitable d'enrichir encore cette salle.

Au cours de 1965, de nombreux souvenirs (photos, objets, œuvres d'art), en particulier le don de la doctoresse Langlais — la Toubiba — ont été reçus par le Colonel Dupas ou par moi-même.

Les emplacements de ces souvenirs ont été déterminés entre la salle d'Indochine et la salle du Maréchal. Pour la salle d'Indochine, en accord avec le Conseil d'administration de la Koumia, deux vitrines nouvelles ont été commandées. Ainsi, pour Pâques 1966, nous espérons que tous les objets seront à leur place.

La sonorisation de la salle Lyautey nécessite une modification du magnétophone qui ne peut s'effectuer qu'en usine (mise en place d'un cinquième relais). L'appareil a été envoyé chez Philips pour l'établissement du devis.

Le son est parfait. Il est cependant indispensable de commander deux autres bandes d'enregistrement pour parer à tout imprévu.

La Préfecture du Maine-et-Loire a décidé que le demi-tarif d'entrée, jusqu'à maintenant à F. 0,75, serait porté à 1 F. aux fins de mieux s'aligner sur les tarifs pratiqués dans les châteaux voisins.

Le contrat d'entretien de la sonorisation passé avec la Maison Leray ayant été dénoncé, l'entretien et le contrôle de la sonorisation sont à la charge du gardien, Monsieur Léger, qui s'en acquitte ponctuellement. Mais, toute peine méritant salaire, nous proposons qu'une gratification soit allouée à ce fonctionnaire, en échange du service rendu. Elle pourrait être fonction des recettes et du bon fonctionnement de l'appareil.

HISTORIQUE DES GOUMS. — *Les visiteurs demandent très souvent s'il n'existe pas un historique des Goums. Nous savons que le Colonel Jouin y travaille. Mais, pour gagner du temps, nous proposons que la brochure éditée en Allemagne, intitulée « Les Goums mixtes marocains de l'Atlas au Danube », soit reprise après avoir été revue et corrigée. Cet opuscule réunit en 70 pages l'essentiel à mon sens, de l'histoire des Goums, quelques photos, les ordres du jour du Général Guillaume. Tiré en 21×27 et recomposé, il devrait être d'un prix abordable et bien se vendre.*

EXTENSION DU MUSEE. — *Ce projet, présenté à la Préfecture du Maine-et-Loire par notre Association n'a fait l'objet d'aucune suite officielle pour le moment. La Préfecture y serait favorable. Toutefois, il semble que le Préfet désire avoir l'avis du Conseil Général et du Conservateur du Château, avant de prendre position. Il y a tout lieu de penser que cette question sera examinée à la session du Conseil Général du printemps. En attendant, il ne serait sans doute pas inutile que le Président de notre Association, par une démarche personnelle auprès du Conservateur, M. de Geoffre, prépare l'aboutissement de cette demande.*



RÉUNION

DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

DU 5 MARS 1966

Le Conseil d'Administration de La Koumia s'est réuni à l'issue de l'Assemblée Générale, le 5 mars 1966, à notre Siège Social, 33, rue Paul-Valéry, à 19 h. 30.

Etaient présents :

— Le Général de SAINT-BON, le Général TURNIER, le Colonel BET-BEDER, Michel BOUIS, Yves JOUIN, André MARDINI, Jacques LEPINE, J. OXENAAR, Bernard CHAPLOT, André NOEL, Robert SORNAT, Albert TOURNIE.

S'étaient excusés :

— Georges CROCHARD, Maître Pierre REVEILLAUD, B. de SEZE.

L'ordre du jour était le suivant :

- 1° Appel, conformément aux statuts, des nouveaux membres ayant fait acte de candidature en remplacement des démissionnaires (Général de SAINT-BON) ;
- 2° Constitution du bureau ;
- 3° Désignation d'un nouveau président de la Commission Financière ;
- 4° Désignation d'un nouveau trésorier (notre camarade MATHONNIERE ayant demandé à être relevé de ses fonctions) ;
- 5° Désignation d'un Secrétaire général adjoint en remplacement de J. OXENAAR.

Le Conseil a pris connaissance de la liste des candidats suivants :

- 1° pour le poste de Président : le Général TURNIER ;
- 2° comme membre du Conseil d'administration : le Commandant BUAT MENARD ;
- 3° pour le poste de Trésorier : Robert SORNAT.

Après délibération, le Général TURNIER est élu à l'unanimité Président de La Koumia et du Conseil d'Administration.

Prenant aussitôt la direction des débats, il remercie au nom de l'Association le Général de SAINT-BON pour son activité si féconde et propose sa nomination comme Président d'Honneur, ce qui est décidé par tous les membres du Conseil.

Le Président propose que le Commandant BUAT MENARD fasse partie du Conseil d'Administration en remplacement du Général de SAINT-BON et qu'il devienne Secrétaire Général adjoint, pour remplacer J. OXENAAR qui ne peut, à son grand regret, continuer à assurer des fonctions actives au sein de l'Association.

Il se fait l'interprète du Conseil et de tous les camarades pour remercier notre ancien Secrétaire Général adjoint de tout ce qu'il a fait depuis tant d'années et lui exprimer nos regrets de le voir obligé de rentrer dans le rang.

Enfin, le Général TURNIER demande l'approbation de la nomination de Robert SORNAT comme Trésorier en remplacement de Roger MATHONNIERE, qu'il remercie d'avoir bien voulu assumer ces délicates fonctions depuis 1963.

Il accepte, d'autre part, de présider la Commission financière de La Koumia.

Ces différentes propositions sont adoptées à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures.

DINER AMICAL DU 5 MARS 1966

La grande salle du Club de Rhin et Danube et un salon voisin étaient à peine suffisants pour contenir la foule des membres de la Koumia et de leurs invités dont nous nous excusons de ne pouvoir citer tous les noms, car nous étions 155 à table avec de nombreuses dames fort élégantes. Les charmantes épouses de nos camarades OXENAAR, MARDINI, TOURNIE et notre dévouée secrétaire, Mme NEHELPUT vendirent de nombreuses « Prière du Goumier » au profit de nos œuvres sociales et la totalité des billets de tombola 1966 de Rhin et Danube.

Une nouvelle répartition des convives et à leur gré par G.T.M. et anciennes régions du Maroc a donné satisfaction à tous les participants au banquet qui s'est déroulé dans l'ambiance habituelle de bonne humeur et de franche camaraderie si spéciale aux anciens des Goums et des A.I.

Le Général d'Armée BOYER DE LATOUR avait bien voulu accepter de présider la table d'honneur, représentant le Général GUILLAUME, dont nous avons eu des nouvelles excellentes par le Colonel LE PAGE et notre toujours aussi actif président de la Section de Marseille BAES qui avait fait escale à Lyon en se rendant à Paris.

Autour de lui se trouvaient les invités de la Koumia parmi lesquels nous citons : Mme FLYE SAINTE-MARIE, Mme la Générale DESHORTIES, le docteur GUEBEL, président de la Fédération Nationale des Anciens Chasseurs à Pied, Mlle KRUG, la dévouée ancienne infirmière de l'Hôpital Auvert si connue par les anciens du Riff et de la région de Fez, Mme VIGNETTA, le Général DUROSOY, le Général et Mme AUNIS, le Général SPILLMANN, le Colonel et Mme SENOUSI, le Colonel et Mme DUPAS, etc...

S'étaient excusés de ne pouvoir, à leur grand regret, reprendre le contact avec leurs amis de l'Ancien Maroc : Monseigneur SOURIS, M. l'Abbé HEIDSIK, Mlle GUILLAUME, Mme POULIN, M. le Comte de POURTALES, Mme de CADOUAL, le Contrôleur général LANSON, M. le Préfet RICARD, M. le Préfet HUTIN, M. Jean BESANCENNOT, le Colonel et Mme BEL MADANI, le Lieutenant-Colonel THIBAUT, M. GAGNAIRE, ancien conseiller social de la S.A.U. de Casablanca, Mlle MADIÉ, du C.E.F.

A la fin de cet excellent repas — qui fit honneur au gérant du Club Rhin et Danube — le Général BOYER DE LATOUR salua les personnalités présentes et les amis des Anciens des A.I. et des Goums et les remercia d'avoir bien voulu venir passer cette soirée parmi eux.

Il félicita chaudement notre nouveau Président, le Général Marcel TURNIER, qui lui est particulièrement cher, étant son ancien commandant de Tabor du 2^e G.T.M.

Il demanda de penser à notre camarade le Colonel de SEZE et à ses compagnons encore privés de liberté et de leur manifester notre affection par l'envoi d'une carte collective signée par tous les assistants.

Enfin, notre Président d'honneur évoqua longuement la peine que nous avons tous en n'ayant pas la grande joie de voir au milieu de ses anciens subordonnés et amis le Général GUILLAUME qui, fort heureusement, grâce à son énergie, est en train de surmonter magnifiquement son indisposition du mois de décembre dernier.

Il termina en proposant de lui envoyer au nom de la Koumia et de ses invités le télégramme suivant :

« Camarades Koumia regrettent très vivement votre absence.
 « Forment vœux ardents pour votre guérison — Vous prient
 « agréer expression leur très fidèle attachement — Expriment
 « leurs hommages respectueux à Madame GUILLAUME. »

La soirée se termina tard dans la nuit autour du bar du Club de Rhin-Danube, trop petit pour accueillir tous les camarades heureux de se retrouver souvent après bien des années et d'évoquer les souvenirs impérissables de leur séjour dans les Goums ou aux Affaires Indigènes du Maroc.

L'APPEL DU TRÉSORIER

Le Trésorier rappelle que, pour qu'une Association puisse vivre, il faut que ses adhérents paient leurs cotisations.

Aussi, il prie les camarades qui ne sont pas à jour, de le faire le plus rapidement possible par un virement au Compte Chèque de l'Association (PARIS 8813-50). D'avance, Merci.

D'autre part, il vous rappelle que l'Assemblée Générale a maintenu le taux de cotisation à compter du 1^{er} janvier à 10 francs.

Pour faciliter le recouvrement des cotisations, il sera adressé, à l'occasion de chaque correspondance, un relevé de compte de l'adhérent.

N.B. — Dans le Bulletin n° 32, nous avons imprimé un numéro de Compte Chèques erroné. C'est PARIS 8813-50 qu'il faut lire.

IMPRIMERIE GEORGES FEUILLARD



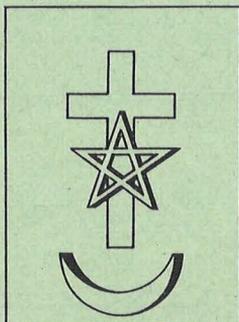
CHARMES
V O S G E S

B. P. : 34

TÉL. : 66-13-04

Imprimés Industriels et Commerciaux

Liasses - Carnets - Catalogues - Etiquettes - Brochures
Affiches



LA PRIÈRE POUR NOS FRÈRES MAROCAINS

Nous avons signalé, à l'occasion du compte-rendu du dîner amical qui a suivi notre Assemblée Générale, le grand succès de vente de cette Prière.

Nous demandons instamment :

- au Président de la Commission de contrôle du Musée des Goums,
- aux Présidents des sections de Lyon, des Vosges, de Marseille et de Corse, de contribuer, au cours de leurs réunions amicales, à activer la vente de cette plaquette.



Nous avons plaisir à publier la lettre que M. André François-Poncet a bien voulu adresser à ce sujet au Général Guillaume :

Cher Ami,

Je vous ai écrit hier, avant d'avoir reçu « La Prière pour nos Frères Marocains ».

Je trouve celle-ci admirable, et plus qu'émouvante, déchirante.

André FRANÇOIS-PONCET.



La Vie des Sections

PARIS

Une importante délégation de la Koumia, avec le fanion porté par votre ami ROUSTAN, représentait l'Association à la messe célébrée en l'Eglise Saint-Louis des Invalides, le 9 janvier 1966, à la mémoire du Maréchal de Lattre de Tassigny et de ses soldats morts pour la France dans la 1^{re} Armée ou en Extrême-Orient.

Etaient présents : Mlle GUILLAUME, les Généraux BOYER DE LA-TOUR, MASSIET du BIEST, de SAINT-BON, DURCSOY, SPILLMANN, les Colonels JOUIN et de MAIGRET, les Commandants CROCHARD et SABATTIER, etc...

**

La messe annuelle à la mémoire des Morts du C.E.F. a été célébrée en l'Eglise Saint-Louis des Invalides, le 6 février 1966. Notre camarade ROUSTAN, avec le fanion de la Koumia, représentait notre Association à cette émouvante cérémonie avec quelques anciens des Goums marocains.

**

Le Lieutenant-Colonel JOUIN a représenté la Koumia le 3 mars 1966 à la réunion groupant les dirigeants des Associations d'Anciens Combattants de l'Armée d'Afrique convoqués à la demande du Général de MONTSABERT pour faire le point de la situation du projet d'érection d'un Mémorial de l'Armée d'Afrique au Fort Saint-Jean à Marseille. Cette réalisation semble être sur le point d'être entreprise grâce à l'appui donné par les autorités locales et nationales.

Ce mémorial comprendra essentiellement un musée regroupant une partie des salles d'honneur de nos anciens régiments nord-africains et bien entendu les Goums y auront leur place.

La constitution d'un Comité National a été décidée et nous ne manquerons pas de tenir au courant nos camarades des suites de cette réunion dont le sujet est particulièrement cher à tous ceux qui ont eu le grand honneur de servir en Afrique du Nord.

**

Le Lieutenant-Colonel JOUIN a représenté la Koumia à la réunion de l'U.F.A.C.E.F. (Union Fraternelle des Anciens Combattants d'Expression Française) du 15 janvier 1966.

LYON

Le Général GUILLAUME a quitté l'Hôpital Desgenettes

Le 25 mars, le Général GUILLAUME quittait cet hôpital où il était entré le 12 décembre 1965.

Le Général était souriant ce matin-là. Il allait retrouver Guillestre, son pays ! sa maison et son jardin, sa Mairie aussi, dont les soucis le préoccupaient parfois. Le temps s'était subitement perturbé et, dès le départ, il n'était plus question de passer par le Lautaret ; c'est dans une tempête de neige que fut franchi le col Bayard, mais ce voyage fut allègrement supporté, la D.S. du Préfet RICARD était confortable et son chauffeur, un « Maalem ».

Le Général m'écrivait quelques jours plus tard qu'il ne lui déplaisait pas d'avoir retrouvé son pays sous le froid, la maison est bien chauffée et pour fond de tableau, les paysages enneigés lui étaient familiers...

Nous lui souhaitons maintenant une complète guérison et nous le prions d'accepter, avec Madame GUILLAUME, à qui nous présentons nos respectueux hommages, l'expression de notre fidèle et dévouée amitié.

Etaient venus, avec le Président de la Section de Lyon, saluer le Général avant son départ, les Commandants BIARD et CHEMIER, le Capitaine GANTET, les Camarades BREMAUD, CLEMENCEAU, LOUBES, MALLIGUE, MARIN-CUDRAZ et SERRE, Maître LAURENT, Président Départemental de Rhin-Danube.

La Koumia profite de cette occasion pour adresser au Colonel LEPAGE et au Préfet RICARD nos remerciements pour toutes les preuves de dévouement qu'ils ont inlassablement données à notre chef durant son « exil » lyonnais, ainsi qu'à Madame GUILLAUME et au soin qu'ils ont apporté à nous tenir au courant des progrès rapides de la récupération de notre Général.



CORSE

Activités de la Section du 27 décembre 1965 au 20 février 1966

27-12-65. — Le Colonel VERNIER, ancien du 2° G.T.M. et Mme VERNIER, en vacances, Mme RIEZ, veuve de notre camarade, le Capitaine COLONNA Xavier, ancien du 2° G.T.M., en retraite à Calvi, et Mme, sont les hôtes du Commandant MARCHETTI au Bordj.

31-12-65. — Le Capitaine COLONNA et Mme reçoivent, en leur pittoresque villa à Calvi, le Colonel et Mme VERNIER, Mme RIEZ et le Président de la Section Corse.

1-1-66. — Le Journal Officiel nous apprend l'inscription au Tableau d'avancement de notre camarade, le Commandant BARTOLI, Chef d'Etat-Major de la Subdivision de la Corse. BARTOLI est un ancien combattant du Col de Teghime.

3-1-66. — Le camarade LAHERRERE, ancien du 2° G.T.M., Instructeur à l'Ecole Militaire d'Education Physique d'Antibes, a été promu Capitaine à la date du 1-10-65.

19-2-66. — Le Commandant MARCHETTI, de passage à Ajaccio, y rencontre le Colonel TADDEI, FERACCI, SALASCA et SANTUCCI.

LE CARNET DES GOUMS

MARIAGES

Nous avons le grand plaisir d'annoncer le mariage de M. Jacques LEGOUIX, fils de notre camarade Maurice LEGOUIX, avec Mlle Marie-Agnès HACQUARD, qui a été célébré à Nancy, le 12 mars 1966.

154, rue de la Polle, 50-CHERBOURG.

Le Capitaine et Mme Albert DUHOO font part du mariage de leur fils François avec Mlle Eliane BROSSARD, le 2 avril, en l'Eglise Saint-Germain de Pantin.

Domaine de Magne, 26-LAGARDE-ADHEMAR.



DÉCÈS

Le Général BERTRAND

Un de nos plus brillants officiers de la Guerre 14-18 et de la Résistance vient de disparaître en la personne du Général BERTRAND, décédé le 6 février 1966 à l'Hôpital du Val-de-Grâce.

Né en 1895 à Saint-Mihiel et sorti de Saint-Cyr en 1914, René Bertrand a surtout servi dans les Chasseurs à Pied, puis a été un remarquable Officier d'Etat-Major.

C'est à ce titre qu'avec le grade de Chef de Bataillon, il dirige le Cabinet Militaire du Général Noguès à Rabat d'octobre 1936 à septembre 1939 puis à Alger jusqu'à la fin de 1940.

Durant ces années cruciales pour le Maroc et l'Afrique du Nord toute entière, le Lieutenant-Colonel Bertrand, promu à ce grade en mars 1940, allait pouvoir manifester ses exceptionnelles qualités militaires et son profond sens diplomatique.

Commandant en 1941 du 1^{er} Régiment d'Infanterie à Saint-Amand-Montroud, il procède à sa dissolution en novembre 1942 tout en prenant les dispositions nécessaires pour lui faire reprendre le combat dans la clandestinité. Chef de l'O.R.A. en 5^e Région, le Colonel Bertrand s'est particulièrement distingué en août 1944, dans le Cher, où il a obtenu la reddition de 18.000 Allemands. Libérateur de Bourges et d'Issoudun, le Groupement F.F.L. Bertrand prend une part active aux opérations dans l'Ouest de la France avant de rejoindre la 1^{re} Armée.

Après la fin de la deuxième guerre mondiale, le Général Bertrand fut chargé de la réorganisation de notre Ecole Supérieure de Guerre puis commanda les Forces Françaises d'Occupation en Autriche. Il dirigea par la suite le Centre des Hautes Etudes Militaires jusqu'en 1955, date de son passage dans la 2^e Section du Cadre des Officiers Généraux.

Le Lieutenant-Colonel JOUIN représentait la Koumia aux obsèques du Général Bertrand, qui ont été célébrées en la Chapelle de l'Ecole Militaire, le 9 février.

Madame la Générale de MONTSABERT

Tous les anciens de l'Armée d'Afrique ont appris avec peine la grande épreuve qui vient de frapper le Général de MONTSABERT, qui vient d'avoir l'immense chagrin de perdre sa femme, le 16 mars 1966, après une longue et douloureuse maladie.

Les obsèques ont eu lieu le 19 mars à Bordeaux.

La Koumia a aussitôt fait parvenir à notre ancien chef à la 3^e D.I.A. en Italie, un télégramme lui exprimant nos bien respectueuses et sincères condoléances.

Elle était représentée aux obsèques par le Général TURBET-DELOF, le Chef d'Escadron CHIROUSE venu de Saint-Sever-sur-Adour, et notre camarade SIGNEUX, venu d'Hossegor pour la circonstance.

Une messe pour le repos de l'âme de Mme de Montsabert a été célébrée le mardi 29 mars en l'Eglise Sainte-Jeanne-de-Chantal de la Place de la Porte de Saint-Cloud.

Les membres de la 1^{re} Armée Française, du C.E.F.I., de la 3^e D.I.A. et la Koumia, dont les membres suivants : Mlle GUILLAUME, représentant le Général Guillaume, le Général de LATOUR, le Général HOGARD, le Colonel P. LYAUTEY, le Colonel P. GAUTHIER, le Colonel JOUIN et G. CROCHARD assistaient à l'office et ont présenté leurs condoléances au Général de MONTSABERT.



Les anciens du Commandement Agadir-Confins apprendront avec peine le décès survenu le 15 janvier 1966 de M. Edmond FANGET, qui fut plusieurs années contrôleur des prix d'Agadir. Il était le beau-frère de notre regretté camarade le Chef de Bataillon HUFFLING, décédé l'an dernier.

PORTSALL (N.-Finistère).



Mme Maurice LABATAILLE, veuve du Lieutenant-Colonel LABATAILLE, mort pour la France en Indochine en 1951, est décédée après une longue maladie à l'Hôpital du Val-de-Grâce, le 19 mars 1966.

Le Chef de Bataillon Henry ALBY nous fait part du décès de son père, M. Pierre-Léon ALBY, Chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre 14-18, Officier de Réserve. Nous lui présentons nos bien sincères condoléances.

196, rue Georges-Mandel, à BORDEAUX.



Rectificatif à notre Bulletin n° 32

Nous avons annoncé, par suite d'une mauvaise orthographe de nom, le décès de notre camarade LOUBES, au lieu de celui de LOUBIES, de Rivesaltes, que nous avons appris très tardivement par sa veuve.

Nous nous excusons d'avoir ainsi propagé une aussi mauvaise nouvelle et nous demandons au si actif membre de la section de Lyon de nous pardonner pour cette bien malencontreuse erreur...

Le « ressuscité » nous confirme son adresse à Villeurbanne : 191, rue Léon-Blum.

DISTINCTIONS

Le Général d'HAUTEVILLE vient d'être promu Grand Croix de la Légion d'Honneur. Les insignes de cette distinction si méritée lui ont été remis le 24 mars, dans la Cour des Invalides par le Général de GAULLE, au cours d'une prise d'armes à laquelle assistait notre Président, le Général TURNIER.

La Koumia et tous ses amis de l'ancienne région de Marrakech lui présentent leurs bien respectueuses et chaleureuses félicitations.

Le Lieutenant-Colonel BORIE, ancien du 2^e G.T.M. vient d'être promu Commandeur de la Légion d'Honneur.

Le Chef de Bataillon DELACOURT a été promu Lieutenant-Colonel le 1^{er} janvier 1966. Après un long séjour aux F.F.A., il est actuellement à la Subdivision du Bas-Rhin. Sa nouvelle adresse est la suivante : 27, rue d'Ypres, STRASBOURG.

Bibliographie

NUMÉRO SPÉCIAL " CHASSEURS "

Le numéro 2 de 1966 de la *Revue Historique de l'Armée*, paraissant fin juin, sera uniquement consacré à l'Histoire des Chasseurs. Il se présentera sous la forme d'une réédition partielle des textes du numéro paru en 1942, complétée par de nouveaux articles englobant en particulier la période 1940-1966.

L'illustration sera renouvelée et complétée.

Tous les Chasseurs et anciens Chasseurs auront à cœur de détenir cette publication, présentée en édition de luxe, sur papier couché, avec plaquette argentée de couverture, 180 à 200 pages de textes et plus de 120 reproductions de gravures ou photographies.

Le chiffre de tirage est limité ; il sera arrêté le 15 mai, compte tenu du nombre des souscriptions. *Il ne pourra pas être donné satisfaction aux demandes postérieures à cette date.*

Le prix de l'exemplaire normal est fixé à 13 F., celui de l'exemplaire personnalisé comportant en première page la mention imprimée : « Exemplaire spécialement imprimé pour M. » est fixé à 15 F.

BULLETIN DE SOUSCRIPTION

(A faire parvenir avec règlement avant le 15 mai 1966
à « Revue Historique de l'Armée » - Ministère des Armées,
231, boulevard Saint-Germain, PARIS (VII^e))

LA KOUMIA a publié, dans son numéro 3, un article sur l'inauguration du Musée des Chasseurs au Château de Vincennes.

LE PONT DU GARIGLIANO

Les Anciens Combattants du C.E.F.I. et, en particulier, les anciens Goumiers, sauront gré à M. l'Ambassadeur André François-Poncet, éminent académicien, d'avoir publié dans le « Figaro », un article intitulé : « Pont du Garigliano ». Cet article mérite d'être reproduit intégralement dans le bulletin de la Koumia. En effet, trop de Français, les jeunes surtout, ignorent encore qu'en 1944, une armée française, venue d'Afrique, a remporté, sous les ordres du Général JUIN, d'éclatantes victoires qui, effaçant nos défaites de 1940, rendirent « la fierté à nos cœurs, la gloire à nos drapeaux ». (1)

Lorsqu'en 1965 fut célébrée, par des manifestations grandioses, le 20^e anniversaire de la Victoire alliée de 1945, la campagne d'Italie fut, à notre grande surprise, passée entièrement sous silence. Et nous avons interprété ce silence comme un affront à la mémoire de nos glorieux morts du Corps Expéditionnaire en Italie.

Nous formons le vœu que, grâce à l'article émouvant de M. l'Ambassadeur André François-Poncet, un pont de Paris reçoive, dans un prochain avenir, l'appellation de « Pont du Garigliano ».

Ainsi sera réparé un oubli qui nous avait tous douloureusement affectés.

Général A. GUILLAUME,

Ancien Commandant des Goums Marocains en Italie

(1) Paroles du Maréchal Juin.



LE PONT DU GARIGLIANO

par André FRANÇOIS-PONCET

Dans le petit village de haute montagne où la Gestapo m'avait déporté, j'ai eu pour compagnon de captivité, au milieu de beaucoup d'autres, l'homme d'Etat italien Francesco Nitti, rival de Giolitti, et qui avait été président du Conseil de son pays. De petite taille, robuste et remuant, il était resté, malgré son âge, d'esprit très prompt et de tempéramment très vif. L'indulgence, la patience n'étaient pas son fort. Nous suivions, lui et moi, le cœur battant, le

sort des armées alliées qui, après avoir, avec l'aide de contingents français, encore bien mal pourvus, nettoyé le nord de l'Afrique et la Tunisie, avaient passé en Sicile et, de là, pris position à l'extrémité de la « botte » italienne. Nos moyens d'information étaient, à la vérité, des plus minces. C'étaient, essentiellement, les bulletins officiels de la radio allemande, corrigés par ceux qu'émettait la radio de Londres, mais que nous ne pouvions écouter qu'en fraude, à nos risques et périls.

Mon compagnon ne cessait de critiquer et de blâmer la stratégie des Alliés. « Il est absurde, disait-il, de vouloir conquérir l'Italie en marchant du sud au nord. Cela ne s'est jamais fait. La voie classique est celle qui part de la plaine du Pô, au nord, et descend vers le sud. Dans le sens inverse, les Alliés ne progresseront pas. Le terrain est trop montagneux, trop difficile à franchir. Ils s'y briseront. »

Effectivement, leur situation en cet hiver de 1943-1944 n'était pas brillante. Ils souffraient cruellement du froid, de la pluie et de la neige sans pouvoir avancer. Ils avaient tenté une diversion et débarqué à Anzio, dans le dos de l'adversaire. Mais les contre-attaques allemandes les avaient enfermés dans une poche d'où ils n'avaient pas réussi à sortir. Sur le front principal, les lignes ennemies couraient de l'Adriatique au golfe de Gaète, enjambant des sommets escarpés et pierreux qui s'élevaient jusqu'à près de 900 mètres. Ces montagnes étaient, naturellement, garnies d'ouvrages fortifiés. Cassino, le mont Cassin et les bâtiments considérables de sa célèbre abbaye en formaient, en quelque sorte, la pièce maîtresse. C'était comme un verrou qui barrait inexorablement la route de Rome. A plusieurs reprises, les troupes américaines s'étaient efforcées de le faire sauter. Leurs assauts, en dépit des lourdes pertes qu'ils avaient coûtées, avaient été repoussés.

Cependant, les choses ne pouvaient en rester là. Déjà les Allemands criaient victoire et se vantaient d'avoir écrasé sur place leurs assaillants. Il fallait à tout prix agir et lancer au printemps une nouvelle offensive.

Cette fois, le corps expéditionnaire français d'Afrique, commandé par le général Juin, allait y prendre une part prépondérante. Aux deux divisions, dont il se composait à l'origine, quatre autres étaient venues se joindre, plus un corps de Tabors marocains, d'environ vingt mille hommes, sous les ordres du brave général Guillaume. C'était l'armée française d'Afrique, recrutée, instruite, entraînée, en partie clandestinement, par les soins assidus du général Weygand.

Les soldats étaient soit des Français, qui s'étaient échappés de la métropole, soit des Français d'Algérie, soit des Algériens, soit des Tunisiens, soit des Marocains, soit des Sénégalais.

Malgré cette diversité d'origine, un même esprit une même volonté de combattre, et, en combattant, de montrer que l'armée française n'avait pas démérité, un même souffle les animaient. Ils avaient été équipés et armés de neuf par les Américains. Com-

mandés par une remarquable élite de chefs, ils représentaient, matériellement et moralement, un outil militaire de premier ordre

Mais quel serait le plan d'attaque ? Les Alliés en avaient dressé un. Le général Juin, d'accord avec le général Giraud, en avait élaboré un autre, original, mais audacieux en ce qu'il prévoyait qu'au-delà de la tête de pont que nous occupions sur le Garigliano, l'assaut principal serait dirigé contre le mont Majo, de sorte que, s'il réussissait, la percée obtenue ferait tomber les défenses prises à revers du mont Cassin.

C'est ce plan qui fut retenu sur l'insistance du général Juin et que celui-ci reçut la charge d'exécuter.

Je ne décrirai pas cette bataille, dont le signal fut donné dans la nuit du 11 au 12 mai 1943. Elle a été racontée de la manière la plus colorée, la plus vivante, la plus émouvante et en même temps la plus détaillée et la plus exacte, par le général d'aviation René Chambe, excellent écrivain militaire, et qui a participé en personne au combat (1).

Les débuts de l'opération furent pénibles et décevants. Malgré leur élan, nos troupes décimées par le feu des Allemands, ne purent atteindre, le premier jour, qu'en de rares points les objectifs assignés. Les pertes subies étaient terribles. Un flottement se faisait sentir parmi les unités. C'est alors que le général Juin, agissant en grand homme de guerre, et secondé par des officiers intrépides, sut ressaisir et galvaniser les courages, l'énergie, la foi, la volonté de ses soldats et les lancer, dès le lendemain, dans un nouvel assaut. Celui-ci fut couronné par un succès éclatant. L'ennemi battit précipitamment en retraite, si bien que, le 24 mai, une brèche de 25 km de large et 15 de profondeur était pratiquée dans le front adverse. Les goumiers du Général Guillaume s'y engouffraient avec une furie extraordinaire. La jonction avec le camp retranché d'Anzio était établie. Enfin, s'ouvrait la route de Rome, où les généraux Alphonse Juin et Mark Clark, en dépit des prédictions de Francesco Nitti, entrèrent, côte à côte, et se tenant par la main, au milieu des acclamations.

On lira dans le livre que j'ai cité le récit des journées de bataille qui précédèrent ce triomphe et qui furent marquées par des exploits sublimes, par des actes d'héroïsme inouï, des prouesses dépassant l'imagination et qui provoquèrent, du reste, l'admiration de nos alliés.

Pourquoi, me demanderez-vous, pourquoi évoquer, précisément maintenant, ces souvenirs ?

Tout d'abord, parce que l'éclatante victoire que l'on désigne par le nom du fleuve Garigliano, centre de la bataille, n'a pas dans la mémoire des Français la place qu'elle mérite, parce que, si les écoliers savent que le chevalier Bayard se distingua en défendant le passage du Garigliano, ils ne savent pas, ou ne savent pas assez bien, qu'autour de ce fleuve, déjà historique, la gloire militaire de la France, ternie par la défaite de 1940, a été restaurée, au printemps de 1944, par le corps expéditionnaire français d'Afrique.

Autant il est nécessaire d'étudier les circonstances de nos revers, d'en rechercher et d'en fixer les causes, autant il convient de célébrer, quand ils sont particulièrement honorables, les succès dont nous avons le droit d'être fiers.

Mais j'ai, pour le faire, une autre raison. Afin de toucher le cœur et de retenir l'esprit des contemporains et ceux des générations qui leur succéderont, les survivants de la victoire qui préluda à l'écrasement total du III^e Reich ont formé le souhait qu'un des ponts de Paris fût baptisé « pont du Garigliano ». L'opinion publique se doit de soutenir de toute sa force leur initiative.

.....

Une pétition a été adressée au Conseil municipal. Nul doute que nos édiles ne l'accueillent et ne tiennent à honneur de la faire aboutir.

André FRANÇOIS-PONCET
de l'Académie française.



LA LIBERATION DU COLONEL DE SEZE

Notre Camarade, le Colonel Bertrand de SEZE, vient d'être libéré et a pu quitter la prison de Tulle la veille de Pâques.

La Koumia toute entière s'en réjouit et lui adresse l'expression de toute son affectueuse sympathie.

Le Colonel de SEZE se repose actuellement en famille à Siradan (Htes-Pyrénées) - 65.



Le comportement des Goumiers Marocains en Italie en 1944

Le député italien néofasciste A. Covelli vient de déposer sur le bureau de la Chambre des Députés un projet de loi demandant qu'une pension à vie soit versée, avec effet rétroactif, aux victimes des agissements des troupes marocaines, et en particulier des Goums du Corps Expéditionnaire Français pendant l'offensive de Mai-Juin 1944 ayant conduit les Alliés jusqu'à Rome. Cet honorable parlementaire fixe à 60.000 le nombre de femmes italiennes des seules provinces de Cassino et Frosinone mises à mal par les 20.000 soldats et « Tabors » marocains du C.E.F... et estime à 5 milliards de lires le montant annuel des réparations à envisager par son gouvernement... Il affirme de plus que les seuls responsables de ces regrettables événements vieux de vingt-deux ans sont les Généraux Juin et Montsabert, car ils avaient donné « quartier libre » à leurs Nord-Africains pendant 50 heures après le premier échec si sanglant de la rupture de la ligne Gustav du 11 au 14 mai 1944... « De l'autre côté de la montagne on s'offrira un pays riche en femmes et en vin »...

Nous n'avons pas besoin de dire qu'une telle tolérance n'a jamais été autorisée par les commandants du C.E.F. et de la 3^e D.I.A. et que les chiffres des victimes avancés par le Signor Covelli sont des plus fantaisistes et ne manqueront pas d'être contestés par le ministre des Finances de la République Italienne lui-même...

Il est bien évident que des actes de violence et de pillage ont été commis en Italie par nos Marocains, mais ils n'étaient pas les seuls et on ne peut leur attribuer la totalité des exactions subies par la population civile dont le comportement moral était très peu édifiant à cette époque.

Le grand écrivain Malaparte n'a pas caché la triste situation de ses compatriotes dans son livre « La Peau », qui fait revivre la si pénible ambiance qui régnait dans l'Italie libérée par les forces alliées.

L'exemple donné par grand nombre de Napolitaines en particulier ne pouvait qu'encourager les mauvais instincts de certains éléments nord-africains en train de conquérir au cours de combats très meurtriers, un pays en pleine décadence morale.

Le Commandement français a pris à tous les échelons des mesures pour limiter autant que possible ces excès inévitables et pour frapper impitoyablement les coupables. Tous les anciens des Goums savent qu'à plusieurs reprises des sanctions allant jusqu'à l'exécution publique ont été ordonnées contre les pillards et les assassins de civils désarmés.

Le député italien lui-même a reconnu que les autorités militaires françaises avaient accordé des réparations pécuniaires à près de 5.000 de ses compatriotes... parmi lesquels on doit comprendre les victimes de vols de poulets ou de moutons...

Cette affaire a, bien entendu, très rapidement dépassé le cadre de la Péninsule pour être exploitée contre l'Armée Française toute entière.

La revue allemande « Stern » éditée à Hambourg lui a consacré un long article, mais nous ne pouvons que déplorer qu'un périodique français d'extrême droite ait cru devoir participer à cette campagne de dénigrement allant jusqu'à rendre le Commandement Français en Italie responsable de la destruction de l'Abbaye du Maréchal Juin et de plusieurs autres chefs éminents de notre ancienne Armée d'Afrique, une indispensable mise au point a été faite par le directeur de cet hebdomadaire.

Notre camarade Dubois — président du C.E.F. — alerté dès la parution de l'article de la revue « Stern » par le colonel Bomlher, président des Anciens Parachutistes allemands qui est, comme on le sait, un des plus fervents admirateurs de l'Armée Française d'Italie — a aussitôt entrepris les démarches qui s'imposaient sur le plan national, au nom du Maréchal Juin et des Anciens du C.E.F.

La Koumia s'associe à ses efforts et est prête à l'appuyer par tous les moyens pour l'aider dans une tâche qui s'annonce difficile en raison des conditions politiques et diplomatiques actuelles.

Bibliographie

LE DRAME DE CASSINO	par le Maréchal JUIN de l'Académie Française	<i>Un passionnant récit publié par le MIROIR DE L'HISTOIRE n° 196 d'Avril 1966 Un document que tous les Anciens des Goums seront heureux de posséder</i>
LE PONT DU GARIGLIANO	par le Général d'Aviation René CHAMBE	chez Flammarion, Editeur <i>Un Pont que les Anciens des Goums connaissent bien</i>

Nouvelles des Camarades

La préparation de l'Assemblée Générale nous a donné l'occasion de recevoir un important courrier qui nous permet de donner à cette rubrique si appréciée de tous les lecteurs du Bulletin, une importance particulière :

DE NICE

Roger ROUSSEL nous annonce son départ du Vaucluse pour Nice où il a installé son nouveau cabinet immobilier : 5 bis, avenue Mirabeau (Tél. 80.46.01). Il se tient à la disposition de tous les camarades désireux de se retirer sur la Côte-d'Azur. Ils n'auront pas ainsi à régler des frais d'agence parfois exorbitants. Notre camarade envisage la création d'une section de la Koumia « Nice-Côte-d'Azur », avec le commandant René TESTE et nous sommes particulièrement heureux de cette initiative qui va être l'objet d'une étude particulière.

D'HOSSEGOR

Notre ami SIGNEUX nous dit tous ses regrets de ne pouvoir assister à l'Assemblée Générale pour la première fois depuis son retour dans l'héxagone, pour un heureux événement de famille... les fiançailles d'une de ses petites-filles Françoise Vérie, dont le père n'a pu pour le même motif, venir à Paris, le 5 mars. Nous leur transmettons nos bien cordiales félicitations.

DE BLUFFY

Le Capitaine L. HUOT nous annonce son élection comme maire de Bluffy, cette charmante commune de Haute-Savoie qui domine le Lac d'Annecy. Il est de plus, vice-président de l'Association Régionale des Officiers de Réserve de la 8^e R.M. et délégué départemental des O.R. de la Haute-Savoie.

DE SAINT-DALMAS-DE-TENDE (A.-M.)

Le Lieutenant-Colonel DUNYACH nous communique sa nouvelle adresse : 30, rue de France, Châlet Assomption, dans ce beau coin de Tende et nous sommes particulièrement heureux de saluer ce valeureux combattant de la guerre 1914-1918 qui était il y a cinquante ans, chef de section au 2^e R.T.A. à la Côte du Poivre dans l'enfer de Verdun.

DE SAINT-RAPHAEL

Le Colonel MONTJEAN nous rappelle qu'il sera toujours heureux de rencontrer les camarades en déplacement sur la Côte-d'Azur et signale qu'il habite à proximité de l'ancienne (Hôtel des Pins) Maison des Goums de Boulouris (80, avenue de Fournas, Saint-Raphaël).

DE PARIS

Notre toujours aussi dévoué porte-drapeau ROUSTAN n'a pu assister à l'Assemblée Générale, ayant dû effectuer un voyage en province pour se rendre au chevet de sa mère gravement malade. Nous avons été désolé de son absence à l'Assemblée Générale et nous souhaitons à Mme ROUSTAN un prompt rétablissement de sa santé.

DE PARIS

Grâce à Mme BLANKAERT, la Koumia a pu prendre contact avec Mme BESNIER, veuve du Capitaine BESNIER, mort pour la France en Indochine au 5^e Tabor, cavalier sorti de Polytechnique, ancien des A.I. d'Azilal et de Boulemane du Dadès. Elle vit à Neuilly, 12, rue Chauveau avec ses deux filles âgées maintenant de 17 et 20 ans, chez son beau-père, le Colonel BESNIER qui instruisit en géographie de nombreuses promotions de Saint-Cyr.

DE VERSAILLES

Mlle GEORGES nous a permis de recevoir l'adhésion à notre association de l'ancienne assistante sociale du 2^e G.T.M., Mme BRAULT (1, rue Jouvencelle, à Versailles).

D'OLORON

L'ami OXENAAR a reçu de bonnes nouvelles de notre vieux camarade L. GARRY qui n'a pu, à son grand regret, faire le déplacement de Paris le 5 mars. Il continue à pratiquer son sport favori : la pêche à la truite, qu'il a commencé voici déjà longtemps dans les oueds du Moyen-Atlas et autres lieux du Maroc. Le Gave d'Oloron est particulièrement favorable à de fructueuses expéditions poissonneuses dont il nous a donné un aperçu bien pittoresque dans une relation que nous serons très heureux de reproduire dans un prochain bulletin.

DE BIOULLE (Tarn-et-Garonne)

Le Capitaine de ROCHFORT qui nous a fait le grand plaisir de venir respirer l'air de la capitale au moment de l'Assemblée, vient de nous envoyer une très belle évocation de la Guedra des Tekna de l'Oued Noun que nous nous proposons de publier prochainement et qui sera certainement appréciée par tous ceux qui ont eu la chance de pouvoir assister ou de participer d'une manière active, à ce genre de spectacle unique au monde...

OFFRES D'EMPLOI

Le Commandant CUNIBILE, secrétaire général de la Société PUBLI-CENTRE, 24, Boulevard Carnot, à Limoges, serait heureux d'accueillir dans cette entreprise en pleine extension, des anciens officiers et sous-officiers des A.I. et des Goums, désireux de se créer un portefeuille complétant substantiellement leur retraite.

Il recherche en particulier, des courtiers en publicité et travaux d'impression pour Paris et les départements suivants : Haute-Vienne, Corrèze, Creuse et Dordogne.

CHANGEMENTS D'ADRESSES

AIN

LOPEZ Jean - Les Platanes, Rue de l'Est, App^t n° 46 - *Bourg-en-Bresse* (01).

GIRONDE

Capitaine BERNARD Pierre - 63, rue Terrasson - (33) *Bordeaux*.

Commandant GAILLARD Raymond - Résidence Rosiers Bellevue - (33) *Gradignan*.

ILLE-ET-VILAINE

Capitaine LE DENMAT Jean - « An Discuiz », rue Jean-Jaurès - (35) *Saint-Servan-sur-Mer*.

ISERE

DUFRENE Roger - Le Belvédère, Immeuble H - (38) *Vienne-Estassin*.

SEINE (Hauts de)

Capitaine VIZIOZ Philippe - 29, avenue du Roule - (92) *Neuilly-sur-Seine*.

CATELIN Charles - *Secteur Postal* 69.222.

RECHERCHE D'ADRESSE

Prière aux camarades susceptibles de connaître l'adresse de M. VERIE André, autrefois au 71^e Goum et au 4^e G.T.M., puis officier en Algérie, dans la région de Batna, de bien vouloir la communiquer au Bureau de la Koumia.

NOS NOUVEAUX ADHÉRENTS

BASSES-PYRENEES

Capitaine EYHARTS Jean-Baptiste - Bellevue - (64) *Arcangues par Biarritz*.

Général BARROU Pierre - 45, rue de l'Abbé-Brémond - (64) *Pau*.

BOUCHES-DU-RHONE

Colonel COUDRY André - Résidence Saint-Pierre, Chemin du Pignonnet - (13) *Aix-en-Provence*.

EURE-ET-LOIR

M. SEGONNE Jacques - (28) *Baudreville*.

LOT-ET-GARONNE

M. BOURNAC Gabriel - 57, route de Casseneuil - (47) *Villeneuve-sur-Lot*.

VOSGES

M. BASTIAN Charles - 54, rue Jules-Ferry - (88) *Chantraine par Epinal*.

LE COURRIER DU S.P.E.S.

SECOURS POPULAIRE PAR L'ENTRAIDE ET LA SOLIDARITÉ

Extrait de l'Appel n° 24 du 26 mars 1966 à propos de l'Amnistie

« Non, la libération ne termine rien. Pour beaucoup, le drame continue. Les séquelles fatales de la captivité sont parfois pires que la captivité elle-même, non seulement pour les libérés, mais pour leurs proches. Ce qu'il faudrait, ce qu'il faut de toute urgence, c'est l'amnistie totale.....

Vous vous doutez des difficultés de toutes sortes qu'ont entraînées, pour eux et pour nous-mêmes, les libérations du mois de décembre..... Nombreux sont ceux, parmi les libérés, qui n'ont pas encore trouvé d'emploi. Or, vous savez qu'un détenu libéré à faire vivre nous coûte plus cher que pendant sa détention.....

Envoyez vos dons en argent, par chèque ou au C.C.P. Jean LA HARGUE - PARIS 51-60-75.

Vos dons en nature : S.P.E.S., 42, Rue de Tocqueville - Paris (17^e).

Adresses des
ANCIENS des GOUMS et des AMIS des GOUMS
chez lesquels vous trouverez toujours le MEILLEUR ACCUEIL

LES VOYAGES MODERNES

43, av. de Suffren, PARIS-7° ● ☎ 306-83-17 - 306-95-25 - 306-86-70 - 783-19-92

Michel BOUIS - Administrateur

VOUS RÉSERVENT LE MEILLEUR ACCUEIL

P. et J. OXENAAR
PHOTOGRAVEURS

73, Bd de Clichy - PARIS 9°

Toutes assurances - Tous crédits

M. BOUZIAT

81, Avenue P.V.-Couturier
Tél. 19.33 - NEVERS

CAFÉ — **Jean DELMAIL** — BAR



82, Rue Bossuet — LYON 6°

CABINET IMMOBILIER

T O U R N I É

CONTENTIEUX

15, Rue du Commerce - PARIS 15°

CAFÉ - RESTAURANT
B R A S S E R I E **du COMMERCE**

34, Bd Jean-Jaurès - NICE
Tél. 85-65-66

ESPAGULET - PROPRIÉTAIRE

RESTAURANT "L'Atlantique"

Spécialités Italiennes

E. LANI (Gérant de Boulouris)

51, Boulevard de Magenta - PARIS

Tél. : BOT. 27-20

Éditions A. V.

Directeur André MARDINI

Insignes Militaires, de Sociétés et Industriels
Breloques - Médailles - Coupes

172, Rue du Temple - PARIS 3°

Le Gascogne — HOTEL —
RESTAURANT
— BAR —

★ B on accueil
bonne Table ★
on Logis

R. SIGNEUX - HOSSEGOR (Landes)

Roger ROUSSEL



Agent Immobilier
Côte d'Azur - Provence

5 bis, Avenue Mirabeau - NICE - Tél. 80-46-01

PHILIPPE POULIN

MASSEUR - KINÉSITHÉRAPEUTE
Diplômé d'état
Agréé de la Sécurité Sociale

10, Avenue Roger-Salengro - CHAVILLE
(S.-&-O.) Tél. 926-51-58

CLUB RHIN et DANUBE ★ 33, Rue Paul-Valéry - PARIS 16°
Tél. KLÉber 20-26

Repas: 8,50 F dans un cadre et une
ambiance agréable

Le Club est ouvert à tous les membres de la Koumia, à leur famille, à leurs amis.